

**PRENTSA OHARRA  
COMMUNIQUE DE  
PRESSE**

**Dans le cadre de la convention-cadre établie pour la période 2017-2021, le Gouvernement basque, le Gouvernement de Navarre et l'Office public de la langue basque ont confirmé ce matin, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, leur engagement commun en matière de politique linguistique.**

- *Le Ministre Bingen Zupiria, la Conseillère Ana Ollo et Beñat Arrabit Président de l'OPLB, ont signé ce matin à Bayonne le nouvel avenant à la convention-cadre signée en 2017.*

Bayonne, 15/04/2019

Le Gouvernement basque, le Gouvernement de Navarre et l'Office public de la langue basque ont réaffirmé aujourd'hui leur engagement à collaborer en matière de politique linguistique. Les trois signataires ont présenté ce matin lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée à Bayonne, l'annexe précisant le plan d'action venant concrétiser pour 2019 la convention cadre 2017-2021. Cette collaboration porte sur plusieurs domaines tels que l'apprentissage du basque par les adultes, la certification, l'usage de la langue basque, ou encore les études sociologiques sociolinguistique. Lors de cette présentation, les représentants des 3 institutions ont également rappelé les actions qui ont été menées en 2018 dans le cadre de ce partenariat.

La conférence de presse de ce matin s'est déroulée en présence de Bingen Zupiria, Ministre de la Culture et de la Politique linguistique du Gouvernement de la Communauté Autonome d'Euskadi, Ana Ollo, Conseillère en charge de la Citoyenneté et des Relations institutionnelles du Gouvernement foral de Navarre, et Beñat Arrabit, Président de l'Office public de la langue basque (OPLB). Selon les représentants des entités responsables de la politique linguistique, l'accord-cadre signé le 3 juillet 2017 à Pampelune a permis de développer « la collaboration la plus efficace jamais réalisée » en matière de politique linguistique sur les 3 territoires de la langue basque.

La convention-cadre prévoit que les activités à mener ensemble sont précisées chaque année au moyen d'une annexe annuelle. Ce matin, les partenaires ont donc présenté le programme d'action relatif à l'année 2019, qui s'inscrit dans les axes de travail définis dans la convention-cadre :

- L'Education et l'enseignement du basque aux adultes,

- La promotion de la langue basque dans les loisirs, l'environnement numérique et le domaine socio-économique.
- Les lieux de réflexion et la sensibilisation en faveur de la langue basque.
- La recherche sociolinguistique et le corpus de la langue.
- La coopération dans le cadre européen.

Comme l'a souligné la Conseillère Ana Ollo, la signature de cette convention est, du point de vue de la Navarre, d'une importance capitale. "Nous tenons à remercier sincèrement la collaboration, les échanges, le travail de partage des connaissances, de l'expertise et des expériences entre les partenaires". Selon elle, ce partenariat est naturel et surtout indispensable. Pour finir, elle a remercié, Le vice ministre de la politique linguistique de la CAB, l'OPLB et Euskarabidea pour le travail réalisé durant ces deux années. "L'intérêt que vous avez manifesté pour cette collaboration est exemplaire".

Le Ministre Bingen Zupiria a évoqué l'efficacité de cette collaboration : "Lors de la signature de la convention-cadre au siège du Gouvernement de Navarre à Pampelune en 2017, nous avons souligné le fait que cet accord marquait un tournant important dans la promotion de la langue basque. Aujourd'hui, nous pouvons dire que cette coopération est la plus efficace jamais entreprise entre les entités responsables de la gestion de la politique linguistique en faveur de la langue basque. Grâce à ce partenariat, nous sommes en train de développer une nouvelle façon de gérer la politique linguistique et la promotion de la langue basque, tout en respectant le rythme et les caractéristiques de chaque territoire. Nous connaissons tous les projets menés dans le cadre de ce partenariat et il convient de mentionner le succès et le développement de certains d'entre eux. »

Le Président de l'Office public de la langue basque, Beñat Arrabit, a souligné « le caractère stratégique de cette coopération en termes d'échanges d'information, de connaissance des pratiques, de collaborations techniques sur des domaines et projets stratégiques pour la politique linguistique comme l'apprentissage du basque par les adultes ou encore des projets plus spécifiques pour le Pays basque de France, comme Eskola Futura, dispositif visant l'accroissement du vivier des enseignants au concours spécial langue basque ».

### **L'Education et l'enseignement du basque aux adultes**

En matière d'enseignement, dans le domaine de la mobilité et échanges des élèves, les partenaires ont convenu de faire en 2019 une analyse des besoins et des dispositifs existants, en lien avec les associations de parents d'élèves, et sur cette base de travailler un projet pilote répondant aux besoins des familles. Par ailleurs, afin de faciliter l'accès des étudiants du Pays

basque de France aux universités de la CAE, les partenaires analyseront les besoins et obstacles rencontrés et travailleront pour lever ces obstacles.

Ce partenariat prévoit également de promouvoir le projet Eskola Futura, mis en place l'an dernier dans le cadre de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine - Euskadi - Navarre. L'objectif de ce projet est de faire des étudiants, futurs professeurs des écoles, de véritables enseignants bilingues, en leur proposant des formations intensives en français ou en basque sur un ou deux ans. Ce projet innovant est né à partir du besoin urgent d'enseignants de basque. Ainsi, Eskola Futura ouvre les portes aux étudiants qui souhaitent devenir enseignant, soit ceux du Pays basque sud, déjà bascophones pour apprendre le français et pouvoir se présenter au concours spécial langue basque, soit aux étudiants qui souhaitent apprendre le basque et pouvoir également se présenter à ce même concours. Par ailleurs, il est prévu dans le cadre de ce dispositif d'étudier la possibilité de mise en place de diplômes binationaux en collaboration avec l'Eurorégion et les Universités du territoire eurorégional.

Concernant l'apprentissage du basque par les adultes, les partenaires prévoient de mettre en œuvre des actions visant à structurer ce domaine. Pour 2019, les partenaires ont convenu de faire un diagnostic des dispositifs d'aides et de financements en s'appuyant sur les études en cours dans la CAE, de travailler les outils de suivi du processus d'apprentissage par les apprenants, de définir un dispositif permettant de veiller à la qualité des processus d'enseignement. Il est également prévu d'étudier la possibilité d'élargir à la Navarre l'adaptation du référentiel d'apprentissage du basque par les adultes élaboré par le Gouvernement basque, ou encore de définir le nombre d'heures de cours nécessaires pour l'obtention de chaque niveau. De la même manière, les partenaires prévoient d'offrir aux professionnels de l'enseignement du basque la possibilité de participer aux opérations de formation organisées par chaque institution.

Concernant les certifications de compétences linguistiques, un travail est en cours pour finaliser les démarches auprès de la Commission d'équivalence du Gouvernement de la CAE pour mettre en place l'équivalence de la certification de niveau B1 du Pays basque de France.

Enfin, la Navarre et le Gouvernement basque ont convenu de faire un état des lieux de l'ensemble des certifications de la CAE et de la Navarre dans le but d'harmoniser le système de certification et/ou les dispositifs d'équivalence de ces certifications.

### **Le renforcement de l'usage de la langue basque**

Dans le volet usage de la langue basque, les partenaires ont convenu pour 2019 de développer et/ou de favoriser les initiatives en faveur de la langue basque dans le domaine des loisirs. Ainsi, le partenariat prévoit d'analyser les projets existants tels que « Euskarabentura » ou encore « Mingaina dantzan », et sur cette base de travailler à la mise en place d'un projet expérimental

transfrontalier en langue basque. Concernant l'environnement numérique, le travail de coopération vise essentiellement le développement de la présence de la langue basque sur internet, en s'appuyant notamment sur Wikipédia.

En ce qui concerne le domaine socioéconomique, les partenaires prévoient d'analyser les pratiques et dispositifs existants de part et d'autre de la frontière visant le développement de l'usage de la langue basque dans ce secteur, et sur cette base de travailler à la définition des dispositifs d'appui communs ou différenciés pour tenir compte des réalités de chaque territoire.

### **Les lieux de réflexion et la sensibilisation en faveur de la langue basque.**

Dans le volet sensibilisation en faveur de la langue basque, Euskaraldia, projet visant la promotion de l'usage de la langue basque et la participation citoyenne, est le principal programme soutenu par les trois partenaires dans le cadre de ce partenariat tripartite. Initié par le Gouvernement basque et les acteurs sociaux de la langue basque de la CAE, les 3 institutions ont été les promoteurs de la première édition d'Euskaraldia, notamment en participant au comité de coordination du projet. Le Gouvernement basque, le Gouvernement de Navarre, et l'Office public de la langue envisagent déjà de soutenir la prochaine édition qui se déroulera en 2020. Avant cela, les partenaires prévoient de mener une étude sur l'impact d'un tel projet sur l'usage de la langue basque.

Concernant les espaces de réflexion, l'annexe 2019 à la convention-cadre, prévoit la participation des partenaires au Comité consultatif de la langue basque du Gouvernement basque, ainsi qu'aux groupes de travail de la commission de coordination de l'administration publique HAKOBA.

### **La recherche sociolinguistique et le corpus de la langue**

Dans le domaine de la recherche sociolinguistique, les partenaires ont convenu de poursuivre la mise en œuvre du système commun d'indicateurs de la langue basque. Ce projet mené par les 3 entités en partenariat avec les députations forales d'Alava, de Biscaye et du Guipuscoa, avait été présenté en décembre 2017. Cet outil fournit de manière planifiée et systématique des informations sur la situation de la langue basque à travers de nombreux indicateurs. Il couvre les trois territoires de la langue basque et fournit des données issues de diverses études : Enquête Sociolinguistique, Rapport Arrue, recensement, enquêtes de rue... Le projet a été cofinancé à hauteur de 65 % par le Fonds européen de développement régional (FEDER) à travers le programme Interreg VA Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020). En 2019, les partenaires prévoient de poursuivre la mise en œuvre du système commun d'indicateurs, et de travailler à l'adaptation du système et des indicateurs afin de mieux prendre en compte la réalité de chaque territoire.

Le corpus de la langue est un autre domaine inscrit dans la convention. Concernant le Pays basque nord, il est prévu d'analyser les dispositifs de traduction existants au Pays basque sud, dans le but de développer les outils de gestion de traduction adaptés au Pays basque de France. Par ailleurs, la convention prévoit également d'assurer la participation d'experts de chaque territoire à la commission spécifique de terminologie du Comité consultatif du Gouvernement basque (via l'OPLB pour le Pays basque de France), de structurer et de pérenniser le partenariat avec les experts en terminologie du Gouvernement basque, d'intégrer dans la banque de données terminologique Euskalterm la terminologie spécifique au Pays basque de France.

### **La collaboration dans le cadre européen**

Concernant le cadre européen, les trois institutions ont commencé à travailler de manière coordonnée, d'une part pour continuer à présenter des projets aux financements européens en fonction des opportunités, et d'autre part pour travailler conjointement à l'intégration d'une priorité d'investissement de la politique linguistique dans les futurs programmes opérationnels du POCTEFA.